



BULLETIN D 'ADHESION ANNEE :
(A conserver par le club)



N ° DE LICENCE : ATTESTATION DE FORMATION : (DATE)
NUMERO UAS : N° EXPLOITANT :

ADHERENT D'UN AUTRE CLUB AFFILIE A LA FFAM : OUI / NON N° LICENCE :

NOM : PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TELEPHONE :

MAIL :

CONTACT A PREVENIR EN CAS D ACCIDENT :

NOM / PRÉNOM / TELEPHONE :

CERTIFICAT MEDICAL : OUI / NON QUESTIONNAIRE DE SANTE : OUI / NON

AUTORISATION PARENTALE : OUI / NON

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objectif de l'association des statuts et règlement intérieur, déclare vouloir adhérer à l'association BGRC et recevoir ses messages transmis par tous les moyens. Il autorise l'association à prendre toutes les dispositions urgentes que la sécurité ou la santé pourraient exiger.

DROIT A L IMAGE:

L'adhérent autorise l'association à insérer sa photo d'identité sur sa licence et qu'il autorise la FFAM à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de son image.

L'adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne (art. 34 de la loi " Informatique et Libertés "), soit par son espace personnel, soit en contactant directement la Fédération Française d'Aéromodélisme. L'adhérent a pris connaissance de la réglementation fédérale et s'engage à la respecter.

FAIT A LE SIGNATURE(S)
précédée (s) de la mention « LU et APPROUVE »



BULLETIN D 'ADHESION ANNEE :

RECUE DE COTISATION



Reçu la somme de euros, au titre de la cotisation de l'année :

De : M.Mme :

N° de Licence FFAM :

Ce versement ouvre droit à la participation aux assemblées générales de l'association

Adhérent d'un autre club affilié à la FFAM : OUI / NON

LICENCES (FFAM + club) PRATIQUANTS :

ADULTE LOISIR :18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année : **76€**

JUNIORS : **40€**

CADETS : **20€**

PASSEPORT

SCOLAIRE : (convention entre club et établissement scolaire ou équivalent) : **gratuit**

DÉCOUVERTE : (valable 2 mois , renouvelable une fois) : **20€**

COMPÉTITION : (valable pour 2 compétitions par an) : **25€**

RÉSIDENT ÉTRANGER OCCASIONNEL : (valable sur l'année civile renouvelable) : **22€**

REDISENT ÉTRANGER COMPÉTITION : (valable sur l'année civile renouvelable) : **gratuit**

ÉCOLE : (valable 30 jours, renouvelable une fois par an) : **30€**

LICENCE FAI : obligatoire pour tout compétiteur participant à une compétition internationale FAI, y compris lorsqu'elle est organisée en France : **25€**

JOINDRE un certificat d 'aptitude à la pratique de l'aéromodélisme, le Questionnaire QS-Sport l'Attestation Santé (téléchargeable sur le site FFAM) et une autorisation parentale pour les mineurs.

FAIT A BOIS GUILLAUME, LE LE PRÉSIDENT